

PROCES VERBAL DE SEANCE DU

LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 septembre 2023 à 20 h sur convocation ordinaire du 19 septembre 2023.

Présents

Mrs BLOT Georges, BORELA Francis, JOUBERT Roger,
MORET Florent, ORDITZ Mickaël et WEBER Jean-Paul.

Absents excusés

Mmes SCHNEIDER Régine et TONNETTE Corinne
M. DELAPORTE Clément

Procuration

Mme SCHNEIDER Régine à M JOUBERT Roger

1/ NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Francis BORELA a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

2/ APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le PV du 9 juin 2023 a été approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

3/ VIREMENT DE CREDIT SUR BUDGET 2023

Suite à une dépense imprévue afférente à la compensation de la Taxe d'Habitation et conformément à la délibération 3 du 13 mars 2023 sur la fongibilité des crédits, M. le Maire a effectué un virement de crédit entre le compte 61524 Bois et Forêts et le compte 739118 Autres reversements pour la somme de 1 016€.

4/ ADHESION FRANCE LOCALE

Délibération N° 21-25/09/2023

Objet : Domaine et Patrimoine – 3.5.2 Autres Actes – ADHESION FRANCE LOCALE

Des échanges entre M. le Maire et le chargé de relation de l'agence FRANCE LOCALE, il ressort que :

- pour une mise en place éventuelle de financement, la Commune doit adhérer au Groupe Agence France Locale. Cette adhésion n'est pas un droit d'entrée mais une prise de participation au capital, qui s'inscrit dans le budget aux actifs de la Commune.
- l'adhésion possible à France locale est subordonnée à une note budgétaire inférieure à 6

Sa note étant en dernier lieu de 2.64, la Commune est éligible.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ***DECIDE d'adhérer au Groupe Agence France Locale***
- ***OUVRE les crédits nécessaires au compte 261 budget 2023***

5/ ACCESSIBILITE PMR BATIMENTS COMMUNAUX

Par courrier du 2 mai 2023, la Préfecture a rappelé à la Commune l'obligation d'accessibilité des Etablissements recevant du public (ERP).

M. le Maire a répondu le 13 juillet et suite à ce courrier la Préfecture relance par mèl le 1^{er} aout.

Elle demande :

- concernant l'église et la mairie, un dossier à la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité dans les meilleurs délais voire une demande de dérogation pour l'église
- concernant la halle ouverte, une attestation de vérification des conditions d'accessibilité après travaux.

M. le Maire est chargé de réunir tous les éléments nécessaires pour répondre à la demande de la Préfecture, ceci sans engagement de frais d'étude technique.

6/ TRAVAUX REHABILITATION RUES DU VILLAGE

M. le Maire et le 1^{er} adjoint devant participer le 12 octobre à la CC2T à une réunion consacrée à l'avant-projet définitif pour l'assainissement de Laneuveville derrière Foug, le point sur les travaux de réhabilitation des rues du village est reporté à la prochaine réunion du Conseil.

7/ ANTENNE RELAIS

L'entreprise mandatée par ENEDIS pour le raccordement électrique de l'antenne relais devait commencer ces travaux le 18 septembre.

Elle n'est pas encore intervenue à ce jour.

L'Agence Nationale des Fréquences a procédé aux contrôles demandés par un certain nombre d'habitants.

Les conclusions de ses rapports donnent un niveau global d'exposition de 0.12 à 1.04 V/m

Les résultats respectent donc de loin les valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2022 à 28 V/m.

8/ QUESTIONS DIVERSES

- Changement horaires école maternelle

Depuis cette rentrée scolaire, l'accueil sur le site des Vignes se réalise dans la cour de 8h20 à 8h30 (et non 8h40) et de 13h20 à 13h30 (et non plus 13h40) afin d'harmoniser les horaires des cycles 1 et 2.

- Journées européennes du patrimoine

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, le Département a organisé le samedi 16 septembre sur notre Commune une visite commentée des fontaines et du lavoir.

A cette occasion, les jeunes du village ont pris l'initiative de la mise en propreté du lavoir.

Le Conseil Municipal tient à les en remercier.

- Relevé des index des compteurs d'eau

Il sera réalisé par les adjoints au cours de la semaine 41 soit entre le 9 et le 15 octobre 2023.

Il est expressément demandé aux habitants de veiller à ce qu'aucun véhicule ne soit stationné ces jours-là sur un regard de visite des compteurs d'eau.

- Opération Brioches

Cette période de journée solidaire AEIM se déroulera entre le 4 et le 14 avril 2024 et non plus en octobre comme d'habitude.

- **Demandes d'urbanisme dématérialisées**

Il est désormais possible de déposer les demandes d'urbanisme (Permis de Construire, Permis de Démolir, Permis d'Aménager, Déclarations Préalables et Certificats d'Urbanisme) par voie dématérialisée, via le Guichet Unique.

Cette plateforme est accessible via le lien suivant : <https://terrestouloises.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier> et constitue le seul moyen juridiquement valable pour la transmission dématérialisée des demandes d'urbanisme et des pièces complémentaires. Aucune demande d'autorisation d'urbanisme ne pourra être envoyée par mail. A noter qu'il est toujours possible de déposer votre dossier, sous forme papier, en Mairie ou par courrier.

- **Saint Nicolas**

Saint Nicolas passera dans notre village en calèche le dimanche 3 décembre 2023 à 15h.

- **TNT**

M. MORET rend compte de l'Assemblée Générale de la TNT à laquelle il a assisté à Bruley le 19 septembre 2023.

- **Halle ouverte**

Il vient d'être procédé à la protection extérieure du local de la halle ouverte, par lasurage.

Pour copie conforme.

Séance levée à 20 heures 50

Délibérations Rendues exécutoires le : 25/09/2023 Transmises à la Préfecture le : 26/09/2023 PV affiché en Mairie le : 26/09/2023
--